

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0016927

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

5642

Société :

par courrier
196208

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHELKHAOUI ABDELKHALEK

Date de naissance :

21/06/1955

Adresse :

RES NARJIS INB APPT4 ALLAL ELFassi
Marrakech

Tél. :

0661741970

Total des frais engagés :

1266,50

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cachet du médecin :

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophysiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement «...»
1imm. 16 N° 5 Daoudia
Marrakech - Tel 05 24 30 73 71

Date de consultation :

chePKhaoui

AbdelKhalek

Age : 68 ans

Nom et prénom du malade :

chePKhaoui

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Sur affection de bronchite droite et car

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

bronchite droite et car

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Marrakech

Le : 10/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie M22-0016927

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 5642

Nom de l'adhérent(e) : CHELKHAOUI

Total des frais engagés : 1266,50

Date de dépôt :

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/2022	C.J. - Q.I.		200,00+	<i>Dr. Bouazza TOUNSAOUI Pneumophtisiologue Allal El Fassi L'Assessment "U" Imm. 16 N° 5 Daoudiate Marrakech Tél : 05 24 30 73 71</i>

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ASSIE Mme SEDDI Farida Docteur en pharmacie Allal El Fassi Unité 4 Daoudiate Marrakech Tél. : 05 24 30 30 35	21/07/2022	866,30 DHs

INPE : 072011844

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Bouazza TOUNSAOUI Pneumophtisiologue Allal El Fassi L'Assessment "U" Imm. 16 N° 5 Daoudiate Marrakech Tél : 05 24 30 73 71</i>	21/07/2022	QX fulan de 1c	200,00+

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan c

	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	00000000	11433553
B	35533411	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE**

Docteur Bouazza Toussaoui
Spécialiste des maladies du Poumon
Asthme - Tuberculose - Allergie
Ex Medcin chef de l'hopital Errazi
et du CDTMR Riad Mokha



الدكتور بوعزة تونساوي
اختصاصي في أمراض الصدر
الربو(الضيق)-داء السل-الحساسية
طبيب رئيسي سابق لمستشفى الرازي
ولمركز تشخيص داء السل
وأمراض الصدر برياضة الموخى

Marrakech le : 27 Oct 2023

CHECKHAOUI NEDRA KHALIL

Roufia Roudha Roudha

Inhalation

- Affectation pulmonaire bilatérale

A Henni Jezzour Maâlitra

27 Oct 2023

Dr. Bouazza TOUSSAOUI
Pneumonotisiologue
Av. Allal Fassi Lotissement
Imm. 16 N° 5 Daoudiate
Tél. 05 24 30 73 71

Vita C 1000®

PPV 15DH30
EXP 05/2026
LOT 340312

AZIX®
Azithromycine

500 mg

3 Comprimés
sécables

bottu s.a.
82, Allée des Chauvetins - Ann Sénia - Casablanca
S. Bachouchi - Pharmacien Responsable

AZIX®

Azithromycine

500 mg

Voie orale

x2 ced

PPV 790470
FÉ 06/26
LOT M2219



15

56

14,60

PPV 14060
PER 06/26
LOT M1451
S2

Pil

Tiova

tiova
rotacaps®

Poudre pour inhalation en gélule
Tiotropium

Attention : capsules destinées
à l'inhalation seulement.
Ne pas avaler.



LOT BA31455
EXP 11/2024

X3 ced

PPV: 161 DH 80



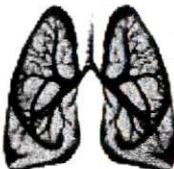
Docteur Bouazza Tounsaoui

Spécialiste des maladies du Poumon

Asthme - Tuberculose - Allergie

Ex-Médecin chef de l'hôpital Errazi

et du CDTMR Riad Mokha



الدكتور بوعزة تونساوي

اختصاصي في أمراض الصدر

الربو(الضيق)-داء السل-الحساسية

طبيب رئيسي سابق لمستشفى الرازي

ولمدة ٢٣ سنة داء السل

وأمراض الصدر ورياض الموخى

Marrakech le :

N° OTECKHAOUI Abdell KHALEK

79,70x2

- AZEX 50mg 10/100ml x 4
célite SV

30,00

- Prostah sirup 1C x 1 SV

16,50

- VIT C 1000 mg x 100 SV

14,60

- Soli prax 1000 100x26 SV

161,80x4

- TIOVA 100ml 4 filtre 100ml x 4 SV

= 866,50

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Pneumophtisiologue
Av. Allal El Fassi Lotissement "S"
Imm. 16 N° 5 Daoudiate
Tel : 05 24 30 73 71

21/01/2003

صيدلانية أسيف

PHARMACIE ASSIF

Kitme SEBTI Farida

Docteur en pharmacie

10, DAI El Fassi Unité 4 Daoudiate Marrakech

Tel : 05 24 30 73 35

شارع علال الفاسي الداوديات الوحدة السكنية (س) العمارة 16 الرقم 5 - مراكش - الهاتف : 05 24 30 73 71

Avenue Allal Fassi Daoudiate Lotissement "S" Imm. 16 N° 5 - Marrakech - Tel. : 05 24 30 73 71

Dr Bouazza TOUNSAOUI
Spécialiste des maladies du poumon
Tél. : 05.24.30.73.71

Marrakech :

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Av. Pneumophtisiologue
Allal El Fassi Lotissement "w"
Imm. 16 N° 5 Daoudiate
05 24 30 73 71

NOM : CHELIKHAOUI

Prénom : ABDELKHALEK

Age : 68 ans

FACTURE

27 juil 2023

DATE	DESIGNATION	MONTANT
27 oct 2023	<i>Consultation</i> <i>Spécialisée</i>	200.00
	<i>Radio pulmonaire</i> <i>De face</i>	200.00
Quatre cent Dirhams		

ICE 001645687000017

27 juil 2023

Arrêté la présente à la somme 400.00 Dirhams

Dr. Bouazza TOUNSAOUI
Av. Pneumophtisiologue
Allal El Fassi Lotissement "w"
Imm. 16 N° 5 Daoudiate
05 24 30 73 71